

219C2286
FR0011466069-FS0993

13 novembre 2019

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

EKINOPS
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 13 novembre 2019, la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois Aleph Golden Holding¹ (6 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg), a déclaré avoir franchi en baisse, le 6 novembre 2019, le seuil de 20% des droits de vote de la société EKINOPS et détenir 3 200 000 actions EKINOPS représentant 6 057 143 droits de vote, soit 13,27% du capital et 18,35% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuils résulte d'une augmentation du nombre de droits de vote de la société EKINOPS tel que diffusé par la société le 6 novembre 2019.

¹ Contrôlée par M. Hugues Lepic.

² Sur la base d'un capital composé de 24 106 504 actions représentant 33 006 334 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.